



**NATIONS
UNIES**

EP

UNEP/MED WG.456/1



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT
PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

20 décembre 2018
Original : Anglais

20^e Réunion du Comité de pilotage de la CMDD

Athènes, Grèce, 23-24 janvier 2019

Point 2 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour provisoire et organisation des travaux

Ordre du jour provisoire

Pour des raisons de coût et de protection de l'environnement, le tirage du présent document a été restreint. Il est aimablement demandé aux délégations d'apporter leur copie de ce document aux réunions et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

Ordre du jour provisoire

- | | |
|-----------------------------------|---|
| Point 1 de l'ordre du jour | Ouverture de la réunion |
| Point 2 de l'ordre du jour | Adoption de l'ordre du jour provisoire et organisation des travaux |
| Point 3 de l'ordre du jour | Travaux de la CMDD et mise en œuvre de la SMDD : examen des progrès réalisés pour la période juillet 2017 - mai 2018 |
| Point 4 de l'ordre du jour | Questions spécifiques : <ul style="list-style-type: none">a) Tableau de bord méditerranéen de la durabilitéb) Évaluation des Stratégies régionales du PAMc) Autres questions |
| Point 5 de l'ordre du jour | Programme de travail du Comité de pilotage de la CMDD pour l'exercice biennal 2018-2019, y compris la préparation de la 18^e Réunion de la CMDD |
| Point 6 de l'ordre du jour | Composition de la CMDD : mise en œuvre des Décisions IG.22/17 et IG.23/3 |
| Point 7 de l'ordre du jour | Toute autre question |
| Point 8 de l'ordre du jour | Clôture de la réunion |